

DOSSIER



Dans chaque matière (de g. à d. : cours d'arts plastiques, d'éducation physique et de grec ancien), chaque semaine, un bilan est fait avec le professeur principal, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé, mis également en œuvre à l'étude du soir (photo ci-dessous). Ce système d'évaluation est appliqué, depuis la rentrée 2009, à la moitié des 600 élèves que compte cet établissement.

REPORTAGE S. EROME/SIGNATURES/
POUR LA CROIX



A Saint-Louis-de-la-Guilloitière, c'en est fini des comparaisons

Pour mieux accompagner ses élèves de sixième et de cinquième, ce collège lyonnais a instauré une évaluation des compétences. Non sans tâtonnements, efforts, et regrets parfois

IXON
de notre envoyé spécial

Cela s'est fait «*tour naturelle-ment*». Des septembre 2008, le collège Saint-Louis-de-la-Guilloitière, à Lyon, a décidé de se passer des notes pour l'ensemble de ses élèves de sixième. Depuis la rentrée 2009, cette mesure s'applique aussi aux classes de cinquième. Une évolution qui découle d'une réflexion, menée six années durant, par une dizaine d'enseignants de l'établissement réunis au sein d'un «*groupe de recherche*». «*Aux yeux de ces professeurs, les notes ne permettaient pas d'obtenir toutes les informations nécessaires pour aider vraiment les élèves*», résume la directrice Michèle Masourenok.

«*Prenez trois copies de mathématiques auxquelles on a attribué un 10 sur 20, poursuit son adjoint, Jean-François Volpi. Sur la première, on trouve deux 5 sur 10, l'un en calcul, l'autre en géométrie. Sur la seconde, un 7 sur 10 en calcul compense un 3 sur 10 en géométrie, tandis que sur la dernière, ces résultats se trouvent diamétralement inversés. Au final, les trois élèves ont obtenu la même note mais ne présentent pas du tout les mêmes besoins*», relève ce professeur de sciences de la vie et de la terre (SVT), A. Lendentre, l'évaluation des

compétences, logique vers laquelle a donc basculé la moitié des quelque 600 élèves de l'établissement, permet d'être «*plus précis sur le diagnostic*».

Désormais, on s'attache à déterminer si l'élève sait trouver une information, restituer ce qu'on lui a appris, raisonner, etc. On juge aussi des compétences qui concernent plus précisément la matière étudiée. S'agissant des SVT, par exemple, on évaluera la capacité à réaliser une préparation, à manipuler un microscope, à faire un croquis d'observation, etc.

À chaque fois, l'enseignant doit choisir entre quatre niveaux d'acquisition, auxquels correspondent des lettres et des couleurs, pour une meilleure vue d'ensemble sur les bulletins qui sont remis aux familles après chacune des quatre à cinq étapes annuelles: A. acquis (vert); R. acquisition à renforcer (bleu); C. acquisition en cours (orange); N. non-acquis (rouge). «*La première année, nous utilisons des chiffres, de 1 à 4, se souvient Jean-François Volpi. Mais parents et élèves les multipliaient par cinq, dans un but d'équivalence, pour obtenir une note sur 20.*»

De fait, le passage à l'évaluation des compétences, accompagné par la cellule innovation du rectorat d'académie, ne s'est pas fait sans tâtonnements ni efforts. «*Il nous a fallu repenser notre façon de faire cours et redécouper le programme en toutes petites unités*», raconte Jean-François Volpi. Mais selon lui, l'avantage est certain: «*On se rend compte que les compétences non acquises sont souvent les mêmes dans les différentes matières*», dit-il en présentant, en guise d'exemple, le dernier bulletin d'une élève de cinquième,

qui a visiblement du mal à repérer et exploiter les informations: «*A nous, ensuite, de proposer une stratégie de remédiation adaptée à chacun*», insiste l'enseignant.

En fonction du bulletin qu'il a obtenu, chaque élève se fixe deux objectifs. Tel enfant qui éprouve des difficultés à restituer les savoirs se donnera pour but d'améliorer la mémorisation. Tel autre qui se montre timide tentera de demander la parole au moins une fois par heure... Chaque semaine, un bilan est fait avec le professeur principal, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé. À cela s'ajoute un cours méthodologique hebdomadaire d'une heure, portant sur la lecture

Le collège, qui tient beaucoup à la mixité sociale, jouit d'une réputation de sérieux et affiche depuis plus de trente ans, les élèves y choisissent toutes les trois semaines leurs enseignants.

des consignes, la présentation des travaux ou encore les techniques de mémorisation.

«*Ce système permet de mieux savoir ce qu'on doit améliorer*», assure Kémyl, élève de sixième. «*Dans mon école primaire, l'enseignant nous notait, sur 10 ou sur 20*», se souvient pour sa part Lolita, qui est, elle aussi, arrivée à Saint-Louis en septembre. «*C'était la compétition. On se moquait parfois de nos camarades les plus faibles*», reconnaît-elle. Au contraire, dit-elle, la méthode des évaluations contribue à créer une ambiance plus «*sérieuse*». D'autant que les professeurs, lorsqu'ils rendent les copies, «*ne font pas de commentaires à voix*

haute», comme le souligne Margaux, l'une de ses copines. «*C'en est fini des comparaisons*», résume ainsi Nicole Dulac, professeur d'histoire-géographie et responsable du niveau sixième.

Du côté des parents, on se sent généralement un peu déconcerté. Puis, bien souvent, conquis, comme Séverine Nèple, la maman d'une élève de cinquième. «*On ne dit plus "je veux 14 sur 20" mais "j'ai appris cette notion, je sais faire une équation, je suis capable de présenter un exposé en anglais"*», approuve-t-elle.

La culture des notes reste pourtant solidement ancrée chez certains. «*Je préfère les notes, c'est plus sérieux*», estime Alexis, qui en passant cette

année en quatrième, a retrouvé un système équivalent à celui qu'il avait connu en primaire. «*Les couleurs, ça me rappelait mes années de maternelle, ça faisait un peu bébé*», renchérit Emma, l'une de ses camarades, convaincue que l'évaluation des compétences est surtout plébiscitée par les élèves «*les moins bons*»...

Comment, précisément, décide-t-on du passage ou du redoublement d'un élève si l'on ne dispose plus du repère que constitue la moyenne? «*On se détermine en fonction de la nature des difficultés rencontrées par l'élève*, indique Michèle Masourenok. On optera, par exemple, pour un passage si l'élève présente de

bonnes capacités de réflexion, même s'il n'a pas fourni tout l'effort qu'on attendait de lui.»

En sixième et cinquième, le nombre de redoublements a chuté de moitié depuis l'introduction de l'évaluation des compétences. Ce système, en tout cas, correspond à la philosophie de cet établissement placé sous la tutelle des jésuites. «*L'objectif est d'aider nos jeunes à apprendre le métier d'élève. Cela donne des gamins autonomes, responsables, architectes de leur savoir, capables d'identifier leurs points forts et de repérer les cignonnants*», souligne Michèle Masourenok.

Si enseignants et familles ont accueilli plutôt favorablement ce nouveau système, c'est que ce collège qui tient beaucoup à la mixité sociale jouit d'une réputation de sérieux et affiche de bons résultats: le taux de passage en seconde générale est supérieur de 8 points à la moyenne de l'académie, alors même qu'à l'entrée en sixième, le niveau des élèves est inférieur de 3 points en français et de 6 points en mathématiques. C'est aussi que cet établissement est riche d'une longue tradition d'expérimentation, puisque depuis plus de trente ans, les élèves y choisissent toutes les trois semaines leurs enseignants.

Pas question pour autant d'étendre déjà le dispositif aux quatrième et troisième. Notamment parce que, dans sa forme actuelle, le brevet des collèges est largement basé sur les notes du contrôle continu. Même si le livret de compétences est amené à se développer dans l'ensemble des établissements, Saint-Louis a pris un peu d'avance. «*Nous espérons bien être rejoints*», souffle Michèle Masourenok.

DENIS PEIRON